

Le 16 février 2024,

Le Maire de SAINT-PÈRE-EN-RETZ

au

**Conseil d'Administration
Centre Communal d'Action Sociale**

Objet : *Commission C.C.A.S*

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine séance de travail de la Commission C.C.A.S qui aura lieu **en Mairie, le jeudi 29 février 2024 à 17h30.**

Ordre du jour :

- Adoption du Procès-verbal du 24 janvier 2024 ;
- Adoption du compte de gestion 2023 ;
- Adoption du compte administratif 2023 ;
- Affectation du résultat d'exploitation 2023 ;
- Budget primitif 2024 ;
- Demandes d'aides financières ;
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Maire,
Président du C.C.A.S,**

Jean-Pierre AUDELIN

